Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 029-212902019-20260226-DCA20260203-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE BREST

OBJET

Délibération n° 2026-02-02

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de présents : 8
Nombre de votants : 8

PLOUMOGUER
TI-KÊR PLONGER

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

Séance du 26 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février, à vingt heures,

Les membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de PLOUMOGUER légalement convoqués, se sont réunis en mairie, sous la présidence de Madame Gisèle CARIOU, présidente

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de Mmes CARIOU Gisèle, MASSON Liza, TETU Maryse et CADIOU Marie-Paule, absentes excusées.

Secrétaire : Mme LE BOUCHER Valérie

Le Conseil d'administration, après avoir entendu et approuvé le CFU de l'exercice 2025,

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 15 709,24 €,

Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Report en fonctionnement (002) : 15 709,24 €,

Pour copie conforme
La Présidente,